

PRÉVENTION RISQUES ERGONOMIQUES

Vos matériels de manutention Toyota
pris en charge jusqu'à 70%*



* Montant plafonné, voir conditions sur le site CARSAT.
Plus d'informations sur le site toyota-forklifts.fr

TOYOTA

MATERIAL HANDLING



Préservez la santé de vos équipes

- La **santé au travail est une priorité**. Dans les métiers de la logistique et de la manutention, les efforts physiques répétés peuvent entraîner des troubles musculosquelettiques (TMS) ou d'autres risques professionnels.
- Pour accompagner les entreprises, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie propose une **subvention «Prévention des risques ergonomiques» couvrant jusqu'à 70 % du montant HT*** pour l'achat d'équipements de manutention adaptés.



Profitez-en pour financer votre prochain achat de chariots Toyota.

Quelles sont les démarches ?

Vous êtes une entreprise ?

Faites votre demande de subvention simplement en ligne depuis votre **compte entreprise** sur net-entreprises.fr

Rendez-vous dans «**Mon entreprise**» > «**Demander une subvention**»

Vous êtes travailleur indépendant ?

Votre demande se fait directement par **mail auprès de votre caisse régionale**, en joignant les pièces justificatives demandées.

Afin de bénéficier de la subvention, les entreprises doivent fournir les factures acquittées des équipements éligibles sur l'année en cours ainsi que l'ensemble des documents sollicités dans le cahier des charges permettant de vérifier que les critères soient bien remplis.

*montant plafonné, voir conditions CARSAT

| Pourquoi choisir Toyota ?

○ Approche éco-responsable

Une démarche de développement durable récompensée par la médaille Ecovadis Platinum depuis 2020.

○ Fabrication européenne

95 % des modèles vendus sont produits dans nos usines en France, en Italie et en Suède selon la méthode référence de l'industrie à travers le monde : Toyota Production System (TPS).

○ Service de proximité

450 techniciens en France. Un interlocuteur technique dédié à moins de 25 km de votre emplacement.

○ Centre de formation intégré

L'expertise du fabricant pour former vos opérateurs de chariots élévateurs.



Les chariots Toyota éligibles Carsat*



① TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES <250KG ET GERBEUR ^{TYRO}



② TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES ^{LEVIO}



③ GERBEURS ^{STAXIO}



④ FRONTAUX ÉLECTRIQUES ^{TRAIGO}



⑤ TRACTEURS ^{TRACTO}



⑥ FRONTAUX THERMIQUES ^{Tonero HST}



⑦ PRÉPARATEURS DE COMMANDES ^{Optio}

